

Durée :

- Formation de 810 h alternée sur 2 ans
- d'octobre à juillet
- 405 h de formation en centre en 1^{ère} année puis 405 h en 2^{ème} année (en fonction des plannings)
 - 2 jours par semaine en centre (le reste de la semaine en entreprise)
 - 5 semaines de congés payés par an

Lieu :

Mont Saint Aignan

Modalités pédagogiques :

- Formation en présentiel
- Pratiques sur plateaux techniques
- Utilisation des ressources numériques

Contact : Anne Jullien

 Tél. 06.10.63.14.49

 cfa.fauville@educagri.fr

 32 rue Alfred Kastler
76130 Mont Saint Aignan

 www.cfa.naturapole.fr

Ce diplôme est également accessible en VAE

Objectifs de la formation

Le Titre Professionnel d'ASV de niveau 4 représente la plus haute qualification existante pour acquérir les compétences d'un-e auxiliaire vétérinaire. Ce titre pro permettra à son-sa titulaire d'accueillir et de rassurer les clients du vétérinaire et leurs animaux, entretenir les cages, désinfecter le matériel, mais aussi prendre les rendez-vous, gérer le fichier clients, commander les médicaments, etc.

De plus l'ASV donne de conseils sur la nourriture, l'hygiène et les soins à apporter aux animaux. Il-Elle aide également le vétérinaire lors des opérations, veille sur les animaux à leur réveil et donne l'alerte aux premiers signes de souffrance

Pour la poursuite d'études et les débouchés professionnels se référer au site internet.

Conditions d'admission

Pour être admis-e en formation le-la candidat-e doit :

- Etre âgé-e de 18 à 29 ans
- Etre titulaire d'un BAC
- Avoir suivi deux semaines de stages pratiques en clinique vétérinaire
- S'inscrire en ligne sur apform.fr
- Avoir satisfait aux tests d'entretien d'admission
- L'entrée en formation ne peut être effective qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage

Le recrutement se fait sur tests et entretien avec le responsable de formation.

Suite au positionnement, des aménagements de parcours peuvent être proposés.



Contenu de la formation

UC1 Conseiller la clientèle	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir la clientèle • Argumenter les mesures et les produits adaptés au besoin de l'animal et du client
UC2 Réaliser la gestion administrative	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser le secrétariat courant • Assurer le suivi des activités
UC3 Assurer l'hygiène	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les procédures d'hygiène • Gérer le risque contaminant
UC4 Assister le vétérinaire	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer le matériel et l'animal • Aider à la chirurgie, aux soins et aux examens

Evaluation - Validation

L'examen est composé de 4 Unités Capitalisables

Le Titre Professionnel est délivré aux candidat-es ayant obtenu les 4 unités capitalisables

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme.

Chiffres clés



- Ouverture rentrée 2019

Rémunération

Année / Classe \ Age	18 à 21 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1 ^{ère} année	43 %	53 %	100 % du SMIC
2 ^{ème} année	51 %	61 %	100 % du SMIC

Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel.

Contact : Anne Jullien

 Tél. 06.10.63.14.49
 cfa.fauville@educagri.fr

 32 rue Alfred Kastler
 76130 Mont Saint Aignan
 www.cfa.naturapole.fr



Pour l'entreprise vétérinaire

cfa.naturapole.fr